



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'encadrement supérieur de l'État**

**ÉDITION
2024**

**Chiffres clés
du dispositif
des nominations
équilibrées
dans la fonction
publique
en 2023**

| Le dispositif légal

40%[♀]

de primo-nominations féminines,
c'est l'objectif fixé par la loi



Les primo-nominations concernent l'ensemble des nominations à un premier type d'emploi d'encadrement supérieur pour un employeur donné. Elles excluent le renouvellement dans un même emploi ou une nomination dans un même type d'emploi.



S'ils n'atteignent pas l'objectif de 40 %, les employeurs publics doivent payer une contribution financière.

= **90 000** €



par unité manquante permettant d'atteindre le taux requis.



Ce dispositif a été mis en place pour inciter les employeurs **à féminiser les emplois supérieurs de la fonction publique.**

7 000 emplois

d'encadrement supérieur et dirigeant sont concernés par ce dispositif dans les 3 versants de la fonction publique.



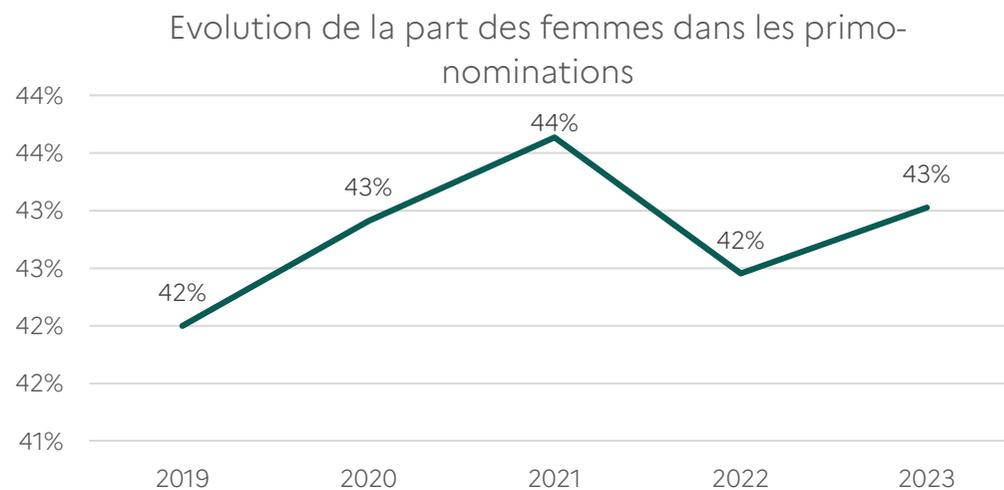
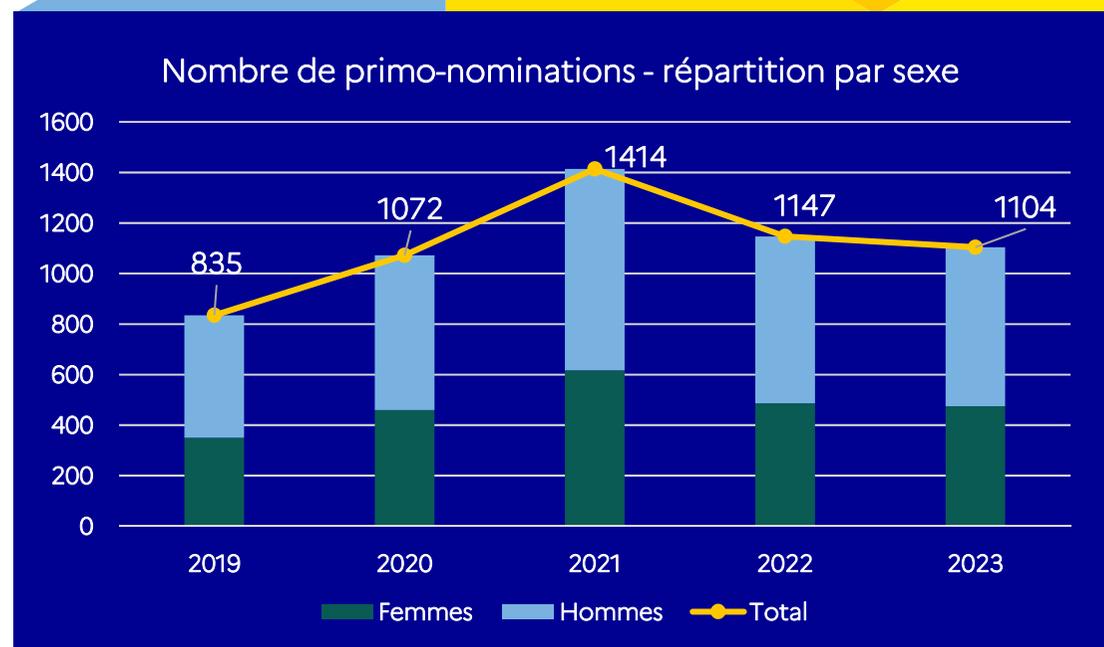
Cet objectif a-t-il été atteint en 2023 ?



Fonction publique (trois versants)

Parmi les 1104 primo-nominations de l'année 2023 pour l'ensemble de la fonction publique, 475 ont concerné des femmes, soit 43%.

Pour la quatrième année consécutive, **l'objectif de 40%** au moins de primo-nominations de chaque sexe **est dépassé** dans l'ensemble de la fonction publique, **sur un périmètre régulièrement élargi**.



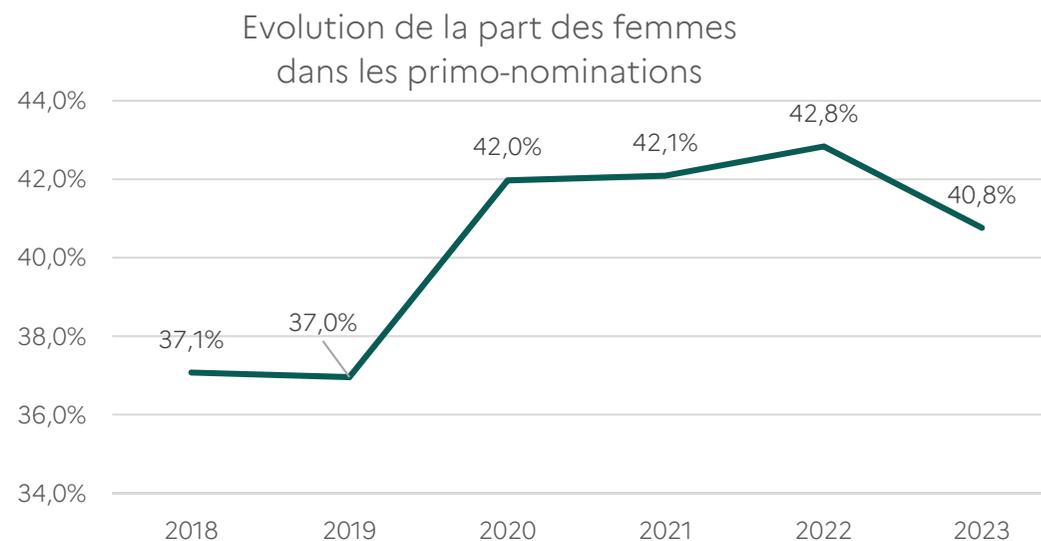
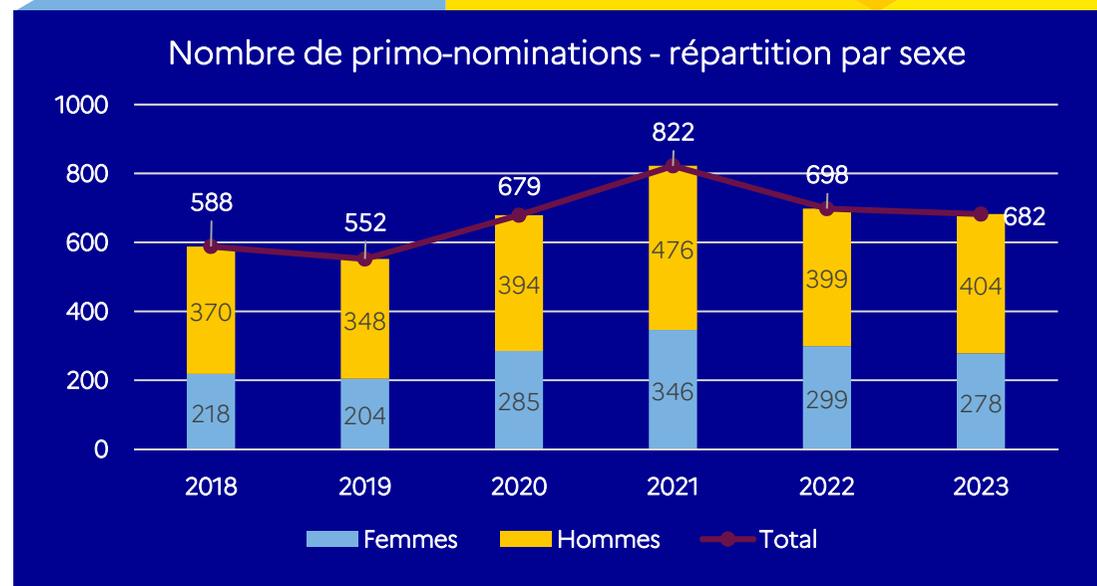
Fonction publique d'Etat

En 2023, sur **3 706 emplois** concernés par le DNE, **1 341 (36%)** étaient occupés par des femmes.

Il y a eu **1 388 nominations** sur ces postes, dont **513 femmes (37%)**.

Parmi ces nominations, il y a eu **682 primo-nominations**, dont **278 femmes (40,8%)**.

Seul le Ministère de la Transition Ecologique n'a pas atteint l'objectif de 40% de primo-nominations (4 unités manquantes) et a été sanctionné.



Fonction publique territoriale

Au 31 décembre 2023, sur **2 446 emplois** concernés par le DNE, **987 (40%) étaient occupés par des femmes.**

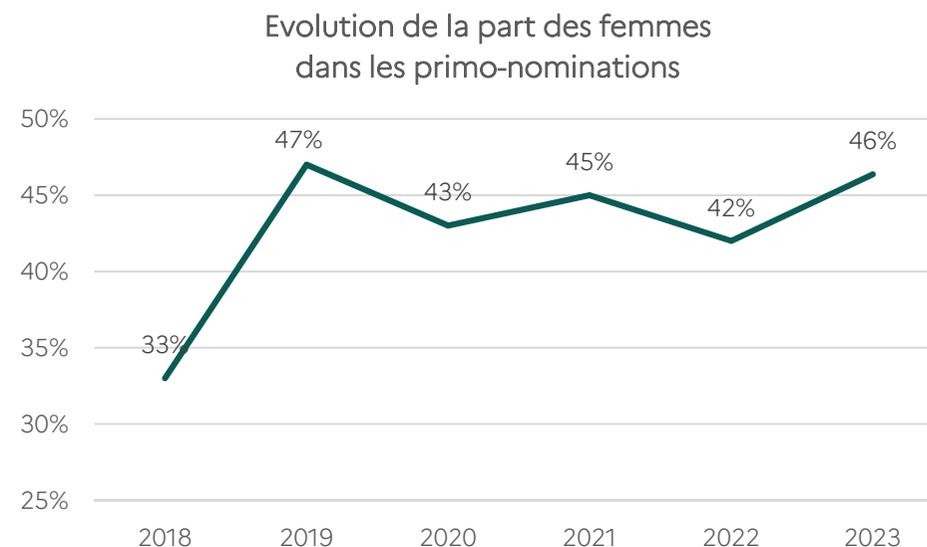
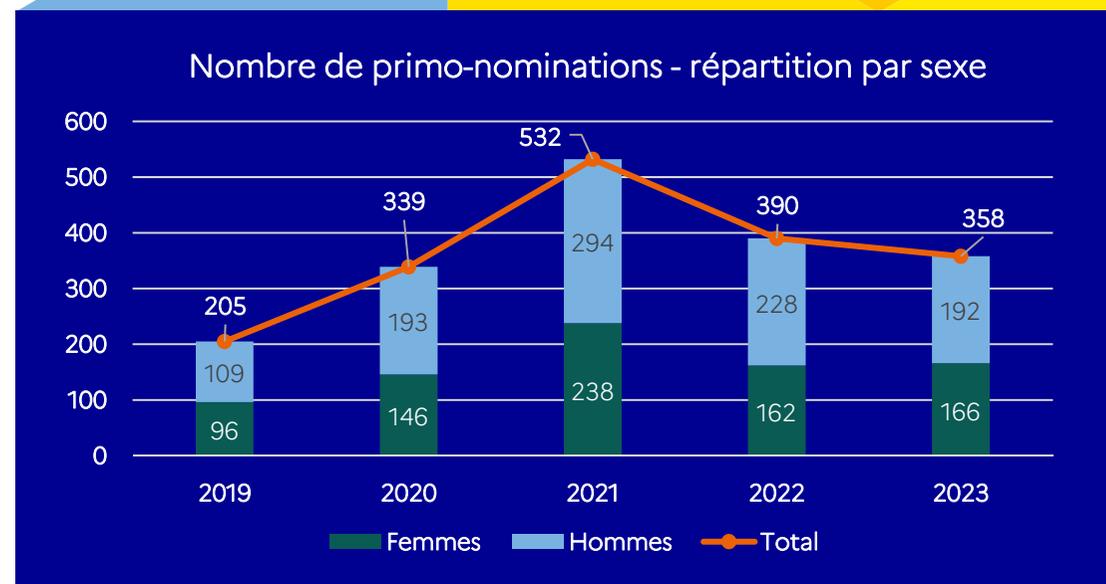
Il y a eu **657 nominations** sur ces postes, dont **280 femmes (43 %)**

Parmi ces nominations, il y a eu **358 primo-nominations**, dont **166 femmes (46%)**

En 2021, 3 collectivités n'ont pas atteint l'objectif de 40%.

En 2022, 4 collectivités n'ont pas atteint l'objectif des 40%

En 2023, 4 collectivités n'ont pas atteint l'objectif fixé par la loi. Pour 3 d'entre elles, il y a eu trop de nominations masculines. Pour l'une d'entre elles, il y a eu trop de nominations féminines.



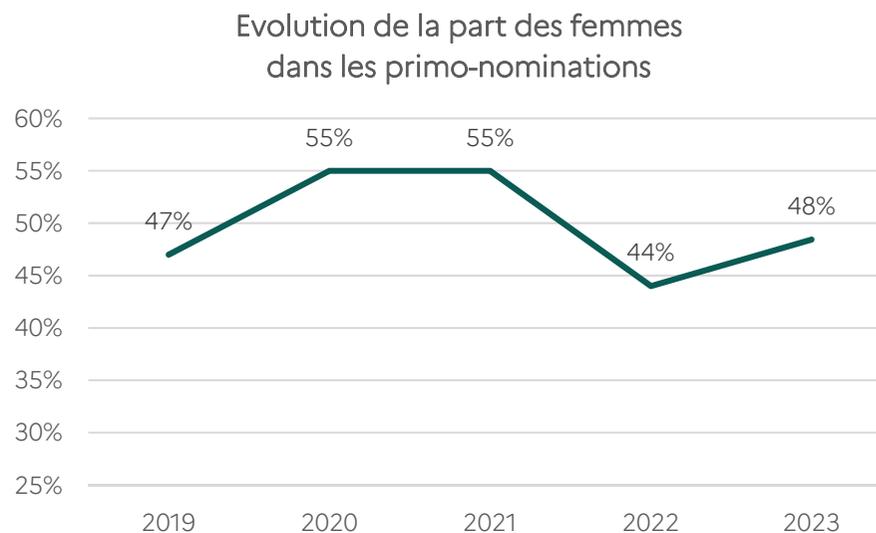
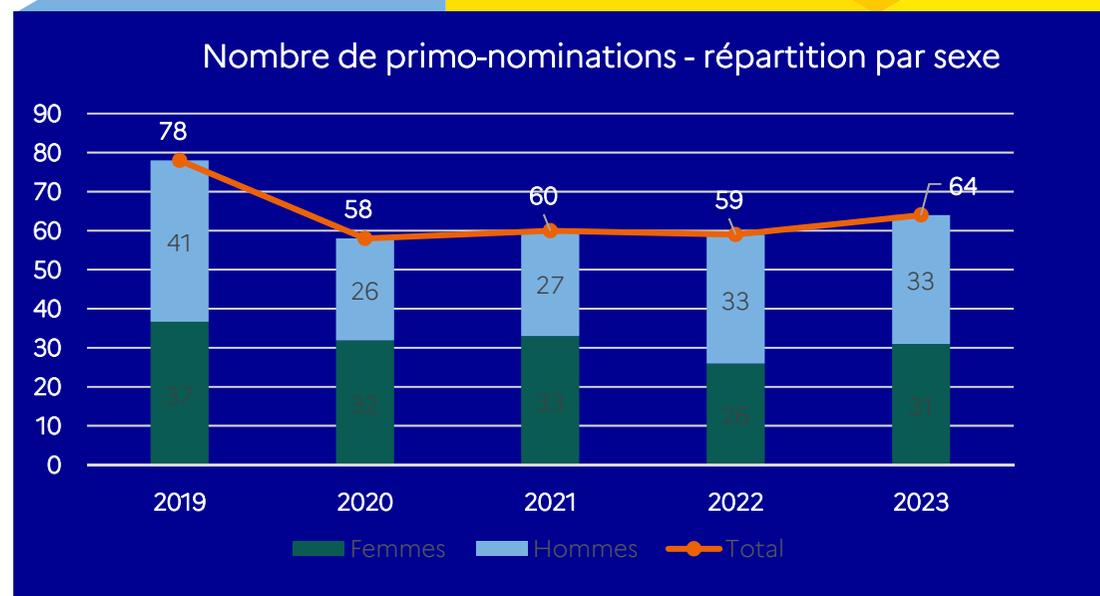
Fonction publique hospitalière

Au 31 décembre 2023, sur **580 emplois** concernés par le DNE, **240 (41%) étaient occupés par des femmes.**

Il y a eu **172 nominations** sur ces postes, dont **62 femmes (36 %)**

Parmi ces nominations, il y a eu **64 primo-nominations**, dont **31 femmes (48%)**

L'objectif de **40%** au moins de primo-nominations de chaque sexe **est atteint** dans la fonction publique hospitalière.





Plus d'informations sur
www.diese.gouv.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'encadrement supérieur de l'État**